

# CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 14 mars 2023 à 18 h 30, en salle des fêtes de Mainvilliers, 1 avenue Victor Hugo.

#### **ORDRE DU JOUR**

- **DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
- ♥ REMERCIEMENTS
- DECISIONS: en vertu des délégations accordées à Madame Le Maire par la délibération N° 2022-02-02 de la séance du 10 février 2022. Liste des décisions prises des N° 2023-007 à 016.

## PROCES-VERBAL:

- Adoption du procès-verbal de la séance du 07 février 2023
- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2023

## PROJETS DE DELIBERATIONS :

## Finances

- 1. Exercice 2023 Attribution des subventions
- Exercice 2023 Cessions mobilières

## **Ressources humaines**

- 3. Ville et Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) : Règlement du temps de travail
- 4. Recours à l'apprentissage Mise à jour
- 5. Ville Création de poste d'Attaché à la Direction des Ressources Humaines

#### Aménagement urbain

- 6. Zone d'Aménagement Concerté de Boisville Suppression de la zone d'aménagement concerté et son périmètre
- 7. Zone d'Aménagement Concerté des Clozeaux (ZAC) Procédure de Déclaration d'Utilité Publique et d'enquête parcellaire Sollicitation auprès du Préfet d'Eure-et-Loir Autorisation

# Juridique

- 8. Principe de recours à un appel à manifestation d'intérêt concurrente relatif à la pose de panneaux photovoltaïques
- 9. Convention entre la Ville de Mainvilliers et le Crédit Agricole portant sur les modalités et conditions de maintien des automates bancaires situés au 1 place du Marché

#### Police municipale

 Approbation de la convention de mise en place d'une coopération opérationnelle renforcée entre les Polices Municipales des communes de Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers

#### Intercommunalité

11. Intercommunalité – Evaluation du transfert de la compétence « Parc et Piscine des Vauroux » - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Certifié Affiché le 08 mars 2023, Par le Secrétariat Général des Services, Date de retrait le 15 mars 2023,

Madame la Maire,

Michèle BONTHOUX